

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Modification n°1

Pièce n°5b

**PLAN DE ZONAGE**

Plan du bourg  
de CHEVRY COSSIGNY

1 : 2 000

Document approuvé le :



- UA
- UAa
- UB
- UH
- UX
- AU
- A
- AZH
- N
- NZH

**La totalité du territoire communal est soumis au respect des OAP thématiques concernant le développement durable et la taille des logements**

- Secteurs soumis au respect des OAP thématiques de densité
- Secteurs soumis au respect des OAP sectorielles

Nuisances sonores

Enveloppe d'alerte de zone humide potentielle de classe 3 (DRIEE) incluant les unités fonctionnelles de zones humides potentielles prioritaires

Espace Boisé Classé

Lisière non constructible de 50 m autour d'un boisement de plus de 100 ha

**Éléments à préserver au titre des articles L.151.16, L.151.19 et L.151.23 du CU**

Périmètre de préservation de la diversité commerciale

Patrimoine bâti remarquable

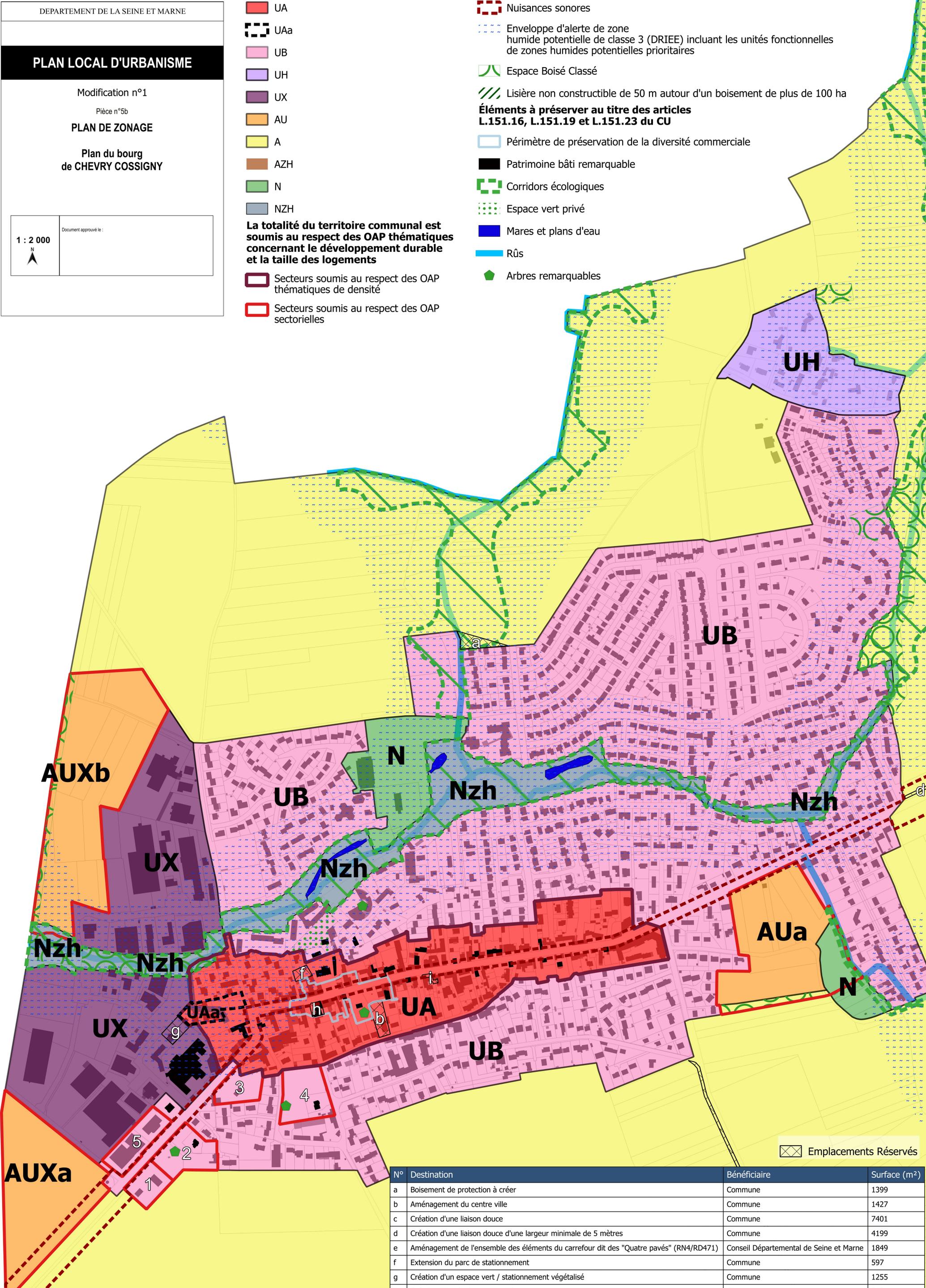
Corridors écologiques

Espace vert privé

Mares et plans d'eau

Rûs

Arbres remarquables



Emplacements Réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m <sup>2</sup> )
a	Boisement de protection à créer	Commune	1399
b	Aménagement du centre ville	Commune	1427
c	Création d'une liaison douce	Commune	7401
d	Création d'une liaison douce d'une largeur minimale de 5 mètres	Commune	4199
e	Aménagement de l'ensemble des éléments du carrefour dit des "Quatre pavés" (RN4/RD471)	Conseil Départemental de Seine et Marne	1849
f	Extension du parc de stationnement	Commune	597
g	Création d'un espace vert / stationnement végétalisé	Commune	1255
h	Création d'un équipement public	Commune	518
i	Création d'un parc de stationnement	Commune	192